

Saint-Priest en Jarez et vous

N°140
Octobre 2015

Maison Des Associations : *nouvelles missions !*

www.saint-priest-en-jarez.com

OCTOBRE

Jeudi 8 octobre à 19h
Soirée du bénévolat en mairie

Jeudi 8 octobre à 20h30
Concert d'Yvan Marc à la médiathèque

Vendredi 9 octobre de 9h à 17h
Vente de vêtements par le Secours Populaire à l'amicale laïque Louis Frère de la Terrasse à Saint-Etienne

Du jeudi 8 au samedi 10 octobre
Festival Théâtre Amateur au NEC (voir p16)

Lundi 12 octobre à 19h
Conférence-débat philosophique des Amis du Musée d'Art Moderne « Jeux et enjeux de l'image » au Musée d'Art Moderne

Du 9 au 18 octobre
Semaine du goût dans les écoles, dans les associations et sur le marché (voir p11)

Mercredi 14 octobre à 14h30
Après-midi pour les seniors dans le cadre de la « semaine bleue » animée par Yannick Bardon à l'Espace Loisirs de la Bargette

Jeudi 15 octobre à 9h30
Accueil petite enfance à la médiathèque

Jeudi 15 octobre à 18h30
Préparation du Réveillon solidaire à la Maison Des Associations

Jeudi 15 octobre à 20h30
Rhino Jazz « Robin McKelle & The Flytones » au NEC

Mercredi 21 octobre à 10h30
Contes pour le centre de loisirs 3-6 ans à la médiathèque

Mercredi 28 octobre à 10h30
Contes pour le centre de loisirs 6-9 ans à la médiathèque

Samedi 31 octobre de 15h à 17h
Fête de la Citrouille organisée par St-Priest Animation à l'Espace Loisirs de la Bargette

NOVEMBRE

Lundi 2 novembre à 20h
Conseil municipal

Mercredi 4 novembre à 19h
Réunion publique du quartier Centre bourg, Crêt, Garden Homes, Clos Bayard, Guichère (Salle de l'Atelier)

Vendredi 6 novembre à 20h
Théâtre « Jaurès Assassiné 2 fois ! » au NEC

Vendredi 6 novembre de 8h30 à 19h
Opération « Caddies » du Secours Populaire au Centre Leclerc

Dimanche 8 novembre à 15h
Concert des Chœurs de Saint Priest à l'église en faveur du Comité féminin pour le dépistage des cancers

Mercredi 11 novembre à 11h
Commémoration Armistice de 1914-1918

Mercredi 18 novembre à 19h
Réunion publique du quartier Bois Monzil, Les Champs, Trois Glorieuses, route de l'État côté Terrasse, avenue Pierre Mendès France (Avenir du Bois Monzil)

Jeudi 19 novembre à 19h
Remise des prix du concours Maisons fleuries en mairie

Vendredi 20 novembre à 19h
Loto du Sou des Écoles à l'Espace Loisirs

Vendredi 20 novembre à 20h
Music-hall « Les Swinging Poules » au NEC

Samedi 21 novembre de 14h à 18h
Après-midi jeux du Secours Populaire à la Villa Saint Michel avec collecte de jouets

Samedi 21 novembre à partir de 14h30
Fête des Centenaires dans les maisons de retraite

Dimanche 22 novembre à 14h
Après-midi des chorales adultes et enfants à l'occasion des 70 ans du Secours Populaire Français au NEC avec la participation de l'E.M.A.

Jeudi 26 novembre à 9h30
Accueil petite enfance à la médiathèque

Vendredi 27 novembre à 19h
Anniversaires de mariage en mairie

Vendredi 27 novembre à 20h
Musique « Les Yeux Noirs » au NEC

Samedi 28 novembre de 14h à 18h
Marché de la Création proposé par St-Priest Animation à l'Espace Loisirs de la Bargette

Dimanche 29 novembre de 10h à 18h
Marché de la Création proposé par St-Priest Animation à l'Espace Loisirs de la Bargette

DÉCEMBRE

Mardi 1er décembre à 20h
Spectacle d'imitations « Dany Mauro » au NEC

Mercredi 2 décembre à 19h
Soirée d'accueil des nouveaux arrivants en mairie

Jeudi 3 décembre à 19h
Réunion publique du quartier Charpenet, Beaumont, Ratarieux, Charlière, av. A. Raimond, Dolly, Jean Moulin (Ecole G. Sand)

Dimanche 6 décembre
Élections régionales 1er tour au Clos Bayard

Lundi 7 décembre à 19h
Conférence des Amis du Musée d'Art Moderne « Art minimal, art conceptuel » au Musée d'Art Moderne

Lundi 7 décembre à 20h
Conseil municipal

Mardi 8 décembre à 20h
Musique sifflée « Le Siffleur » au NEC

Mercredi 9 décembre à 12h
Repas de Noël du club « La Joie de Vivre » à l'Espace Loisirs

Mercredi 9 décembre à 19h
Réunion publique du quartier Carrières, Bierces, Levant, Île Ste Marie, route de l'État côté État (Salle des Carrières)

Jeudi 10 décembre à 20h30
Lectures musicales / atelier d'écriture Ecole Municipale des Arts à la médiathèque

Vendredi 11 décembre à 19h
Soirée proposée par le Conseil de Jeunes sur le thème des addictions au NEC

Vendredi 11 décembre à 20h
Audition E.M.A. « Autour de Noël » à l'espace musical de la Bargette

Samedi 12 décembre à 20h
Brass Band Loire Forez au NEC

Dimanche 13 décembre
Élections régionales 2nd tour au Clos Bayard

Mardi 15 décembre à 9h et 1h15
Spectacle Jeune Public « Marlaguette » au NEC

Mercredi 16 décembre à 14h30
Spectacle de Noël intergénérationnel à l'Espace Loisirs de la Bargette avec l'E.M.A. et distribution des colis de Noël pour les personnes de plus de 75 ans

Jeudi 17 décembre à 9h30
Accueil petite enfance à la médiathèque

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 décembre de 9h à 19h
Marché de Noël à la DOA 20ème anniversaire

Mercredi 23 décembre à 10h30
Contes pour le centre de loisirs 3-6 ans à la médiathèque

Mercredi 30 décembre à 10h30
Contes pour le centre de loisirs 6-9 ans à la médiathèque

Jeudi 31 décembre à 19h
Réveillon solidaire à l'Espace Loisirs de la Bargette

JANVIER

Lundi 4 janvier à 19h
Vœux à la population et au monde économique au NEC

Vous souhaitez communiquer dans le bulletin municipal de Janvier ? Alors adressez vos informations en mairie à Géraldine DEVILLE : gdeville@mspj.fr **avant le 30 novembre.**

+ sommaire

N°140

SAINT-PRIEST EN JAREZ ET VOUS
Bulletin municipal d'information
Numéro 140 - Octobre 2015
Dépôt légal à parution
Direction de la publication : Jean-Michel PAUZE
Rédaction : Service communication
Crédits photos : Mairie et associations
Conception et réalisation : Apicom - Tél. : 04 77 93 72 72
Impression : Apicom
Tirage : 3 500 exemplaires

Mairie
8, rue Claudius Cottier
42270 Saint-Priest en Jarez
Tél. : 04 77 91 13 30 / Fax : 04 77 91 13 39
accueil@mspj.fr
www.saint-priest-en-jarez.fr

Ouvert du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30



ÉDITO

St-Priest en Jarez : une ville forte dans une nouvelle Communauté Urbaine plus puissante pour aborder l'Avenir…

La rentrée 2015 a été marquée par le développement de l'intercommunalité à laquelle nous appartenons. St-Étienne Métropole va devenir au 1er janvier 2016 une Communauté Urbaine avant d'évoluer, sans doute, dans quelques années en une Métropole. Cette décision n'a pas pour vocation de diminuer la souveraineté de nos communes ou d'affecter la qualité des services rendus à nos habitants. Nous, élus de base, très impliqués dans la vie et l'évolution de St-Étienne Métropole, avons l'obligation de veiller à ce que cet échelon administratif nous apporte plus d'avantages que d'inconvénients. Dans cet esprit, les élus de notre commune ont voté à l'unanimité pour cette décision ; un signe de convergence qui peut, espérons-le, nous placer dans une nouvelle ère, dans les échanges que nous devons avoir nécessairement lors de nos conseils municipaux, afin de forger de nouvelles bases plus collaboratives pour l'Avenir de St-Priest en Jarez.

Nous estimons que l'évolution administrative de St-Étienne Métropole doit bénéficier à l'ensemble de son territoire, notamment sur sa dimension d'attractivité économique au sein de la nouvelle Région Rhône-Alpes-Auvergne. La nécessité d'améliorer notre image de marque en s'appuyant sur nos atouts (savoir-faire dans le numérique, dans le design et dans de nombreuses industries de pointe) et en gommant nos faiblesses. À ce titre, la construction de l'A45, attendue depuis des décennies, nous apparaît être une nécessité pour désenclaver notre agglomération ; des discussions importantes auront lieu dans les prochains mois sur ce dossier, dont la décision définitive doit intervenir en février 2016.

Notre commune est actuellement dans une situation atypique et privilégiée avec une attractivité qui continue à se concrétiser (ouverture de la Faculté de Médecine, arrivée de nouvelles entreprises et commerces). Notre étroite collaboration avec les services économiques de St-Étienne Métropole nous aura permis de convaincre une entreprise importante spécialisée dans les étiquettes adhésives de venir s'installer sur le site Jean CABY au sein de la zone industrielle de la Bargette avec une cinquantaine d'emplois à la clé et des perspectives en termes de nouvelles implantations et de nouveaux emplois. Il convient d'être conscient que l'enjeu se situe au-delà des limites de notre commune et que St-Étienne Métropole doit trouver une nouvelle dimension afin de nous placer dans les meilleures dispositions possibles pour aborder la redistribution des ressources au niveau régional.

Le challenge sera difficile à relever car la concurrence est forte entre les grandes agglomérations, et le contexte financier de nos collectivités nous obligera à renforcer notre vigilance en matière de gestion communale et intercommunale. La réduction de nos dotations d'État (500 000 € à partir de 2017 pour St-Priest) a déjà été appréhendée par l'équipe municipale et s'inscrit dans la démarche d'économies que nous avons engagée depuis 7 ans ; nous estimons que ces économies sont nécessaires pour la pérennité de notre commune, pour l'avenir de nos intercommunalités et pour la souveraineté de notre pays. Nous sommes entrés dans une nouvelle ère pour réduire les dépenses publiques et nous estimons que le temps n'est plus à l'indignation mais à l'action, pour être plus imaginatifs et plus pragmatiques.

Fidèlement et passionnément à votre service.

Votre Maire,

J-Michel PAUZE

Maison Des Associations : *nouvelles missions*





VIE ASSOCIATIVE

Créée il y a maintenant 7 ans, la Maison Des Associations a trouvé sa place dans le milieu associatif mounard.

Grâce aux services offerts (informatique, salles pour réunions, assemblées générales, affiches pour manifestations…), la MDA est aujourd'hui incontournable dans le quotidien de nos associations.

Son développement constitue l'un des engagements de notre projet municipal.

> « Fédérer les associations entre elles en leur apportant tous les moyens nécessaires à la réalisation de leurs projets.

Nous désirons aller plus loin dans cette démarche et être plus proches encore du monde associatif, en particulier de la vie des associations sportives. Afin de les aider au développement d'actions, notamment auprès des jeunes, notre objectif est de mutualiser les moyens et les énergies, indispensables au développement de leurs projets.

La dernière consultation effectuée en mai dernier dans le cadre du projet La Ville Ensemble, nous prouve que cette montée en compétences est attendue aussi de nos associations (voir p 21 « *La Ville Ensemble* »).

Une réflexion globale a été engagée entre les élus et les services sur les différentes modifications et leurs impacts en termes d'organisation.

Plusieurs réunions ont ensuite eu lieu pour étudier les nouvelles compétences, leur mise en place, et la présentation de ces changements au personnel communal, aux élus, ainsi qu'aux membres de la commission vie associative.

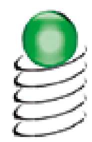
Si l'organisation a donc évolué au cours de ces échanges, il nous est apparu finalement plus judicieux, de conserver l'appellation « MDA » qui est utilisée couramment par tous aujourd'hui.



Mireille PAPIN
Adjointe aux associations, animation, relations avec la population



Rémy MOUNIER
Conseiller municipal, délégué au sport



Maison Des Associations mode d'emploi

La MDA sera dorénavant le guichet unique des associations

1. Les différentes demandes (réservation de salle, travaux, organisation d'une manifestation avec besoin logistique des services techniques…) seront à déposer auprès de Nicole (secrétaire de la MDA) ou d'Ayhan Sen (chargé de mission), qui les transmettront aux élus concernés (Mireille Papin ou Rémy Mounier)
2. Ces derniers étudieront, en étroite collaboration avec les différents services, leur faisabilité
3. Un retour sera fait ensuite auprès des associations

Il est à noter que ce dispositif ne concerne que les associations. Toutes les autres demandes, qu'elles proviennent des familles ou des entreprises, continuent d'être adressées en mairie selon le dispositif habituel, par mail ou par courrier.

> **« Nous espérons que cette nouvelle organisation facilitera les activités associatives et aidera à la mutualisation et à la réalisation des différents projets.**

Nous souhaitons contribuer ainsi à intensifier la proximité entre le monde associatif, l'équipe municipale, et les associations elles-mêmes.

SPORT ET SANTÉ

S'il est vrai que la pratique d'une activité physique régulière permet de se prémunir des maladies cardiovasculaires, nous savons aujourd'hui qu'elle prolonge et améliore la qualité de vie. Elle est source de bien-être physique et moral, et favorise aussi l'intégration sociale. Saint-Priest en Jarez réaffirme sa volonté de s'inscrire dans cette démarche, plus communément appelée Sport & Santé.

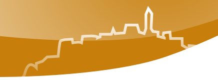
Nous accueillons notamment des associations, permettant aux personnes ayant été touchées par la maladie, de retrouver une autonomie et d'éviter la récidive par la pratique d'activités physiques adaptées, contrôlées et encadrées par des animateurs formés spécifiquement.

Nous avions également envisagé un projet, reposant sur la mise en place de séances diversifiées, destinées à des personnes en bonne santé mais sédentaires et désireuses de pratiquer une activité physique. Ce sujet reste à approfondir, notre souhait étant de travailler en étroite collaboration avec les associations mounardes. Celles qui favorisent le sport loisir, comme la Gymnastique Volontaire doivent être soutenues, mais également le SEL Natation avec le cours d'aquagym créé l'an dernier et, plus inattendu, le club de Basket qui lance son équipe loisir féminine.









Tournoi « des Chiffres et des Lettres »

CLUB DES CHIFFRES ET DES LETTRES

Le club a organisé son 34ème tournoi le 24 mai dernier.

Nouveau record de participants venus de toute la France. Représentants 86 joueurs, 10 clubs régionaux, 6 nationaux et de nombreux indépendants, ils se sont affrontés en terre mounarde.

Le matin, les candidats ont joué sur 30 tirages de chiffres et lettres en alternance afin d'effectuer un classement par points. Ensuite les participants sont classés par poules de 16, ils jouent 2 par 2 en élimination et sont classés dans leur groupe respectif. Chaque joueur reçoit un lot.

En supplément, on joue ici une partie appelée « partie mounarde » par élimination directe et par groupe, sur le principe du loto corse.

Chaque joueur doit trouver le meilleur score en chiffres ou lettres jusqu'au moment où il reste un seul joueur par groupe, ce qui permet de récompenser à valeur égale un joueur de chaque groupe.

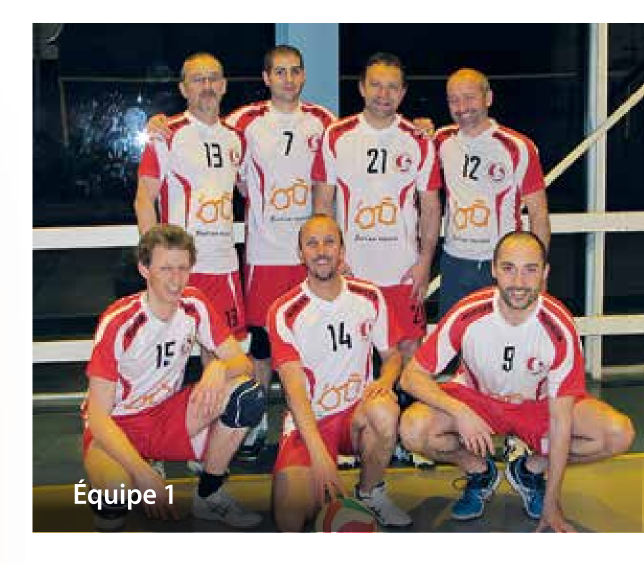
Le repas préparé par un traiteur a été servi sur place, le petit déjeuner et le buffet du soir ont été offerts par le club.

Merci aux élus pour la remise des coupes et bravo au vainqueur Christian QUESADA (Sainte-Tulle), au finaliste Jacques COLARD (Grenoble) et au 3ème Christian FOURY (Paris).

Rendez-vous en 2016 pour le 35ème tournoi.







Équipe 1



Équipe 2

Amis du volley...

SAINT-PRIEST VOLLEY-BALL

Le club évolue dans le championnat loisir mixte FFVB au sein du comité de la Loire.

Les entraînements et matchs ont lieu au gymnase Cottier principalement les jeudis soirs à partir de 20h15. Dans une ambiance détendue (mais néanmoins orientée vers la victoire !!!) chacun peut y trouver sa place pour peu qu'il (elle) ait déjà pratiqué le volley-ball.

Si vous souhaitez partager votre passion pour ce sport, n'hésitez pas à rejoindre le club qui est toujours en recherche de pratiquants pour étoffer ses 3 équipes.

CONTACTS

Envoyez vos coordonnées par mail à saintpriestvolleyball@hotmail.fr pour être contacté(e).



Fin de saison en beauté pour le Tennis Club

TOURNOI DE TENNIS

Après la fête clôturant la saison du 23 juin, qui a réuni 60 adhérents autour de 5 ateliers et d'un goûter, ce sont 80 participants de 16 à 80 ans qui se sont affrontés le 26 juin : Sami Ezzerouali fut vainqueur de de Xavier Ferrand pour les hommes et Catherine Rivet a gagné la finale féminine contre Danielle Bruneau.

Un week-end à Roland Garros

TENNIS CLUB SAINT-PRIEST EN JAREZ

En janvier 2014, un projet partenarial d'envergure a été lancé : un week-end au tournoi de Roland Garros les 24 et 25 mai 2015, proposé au plus grand nombre possible de jeunes adhérents ainsi qu'à la section handisport.



Partenaires, solutions d'hébergements et de transports ont été recherchés toute l'année, accompagnés d'actions de communication lors de certaines manifestations comme la Corrida mounarde et d'échanges avec le comité de la Loire et la ligue du Lyonnais pour obtenir des places. Depuis 2013 déjà, le partenariat pour l'achat des tenues était en place.

Les inscriptions pour la saison 2014/2015 ont donné lieu à des pré-inscriptions identifiant les enfants intéressés. En octobre, ils ont participé à une séance photo pour créer un calendrier mis en vente dès novembre, afin de limiter le coût aux familles et de partager le projet avec tous les adhérents.

C'est en décembre que les places ont été achetées (non sans mal !), une fois fixé le nombre exact de participants et d'accompagnateurs.

Le départ eut lieu le 24 mai à 3h du matin, les matchs débutant à 11h à Roland Garros.

Les enfants répartis par groupes de 6 sur les courts Suzanne Lenglen, n° 1 et le court annexe se sont retrouvés pour le repas du soir, la nuit, le petit déjeuner à l'auberge Yves Robert. Le 25 mai débuta par la visite de Paris en car, un panier pique-nique en main, avant de rejoindre ensuite Roland Garros.

L'heure du retour sonna à 16h30 avec une restauration prise sur une aire d'autoroute.

Sur une idée de la trésorière adjointe, Irène Peyrard, soutenue par tous les membres du bureau et les professeurs de tennis qui ont accompagné les enfants, le rêve, grâce aux partenaires, est enfin devenu réalité.







Voyage à Port Barcarès



FNACA

Le samedi 6 juin, 56 adhérents de la section ont pris le car en direction du pays Catalan et Port Barcarès pour s'installer au village de vacances de l'Estanyot.

Les jours suivants, visites et sorties en bateau se sont succédées : Perpignan, Port Leucate, Rosas, Carcassonne, la forteresse de Salse, Collioure en petit train, Port Vendres, Port Barcarès, le domaine viticoles de Satin Estève, les caves de Byrrh… Les soirées, animées par nos guides et les employés du village de vacances étaient dignes de grands cabarets. Le retour le 13 juin se fit dans l'euphorie générale. La cerise sur le gâteau fut la visite du viaduc de Millau et son jardin des explorateurs : une œuvre titanesque et une prouesse de technologie.

Merci aux organisateurs pour ce superbe voyage, avec une mention spéciale pour l'investissement de José. Nous n'oublierons pas non plus les petits sucres avec un petit cordial, offerts par Jean Gilardi, intention très appréciée de tous.





EURO 2016 à Saint-Etienne : Appel aux volontaires

CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FOOT

Les inscriptions pour le Programme Volontaires de l'UEFA EURO 2016 à Saint-Etienne sont ouvertes !

C'est l'occasion de vivre une expérience unique à travers cet événement d'ampleur internationale.

Il y aura 550 volontaires sur 17 secteurs différents (médias, accréditations, organisation des matchs, logistique…).

Que vous soyez disponible uniquement les 4 jours de match ou pour une plus longue période, nous avons des missions qui vous correspondent ! »

INSCRIPTION

Rendez-vous sur le site
www.volontaires.euro2016.fr/fr







Arts et Terre

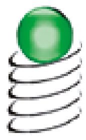
POTERIE Arts et Terre vous informe que les cours ont repris depuis le 16 septembre.

Les horaires sont :

- Mercredi 14h-16h
- Jeudi 14h-16h
  16h-18h
  18h30-20h30

L'exposition « Femmes... », aura lieu au NEC jusqu'au 16 octobre.

CONTACT
Tél. : 04 77 93 06 87
ou 06 33 02 51 35



Retour sur le Forum des associations

VIE ASSOCIATIVE « Faune et flore » était le thème choisi pour transformer l'Espace Loisirs en Espace Nature le 5 septembre.

Filets à papillons, compositions florales, brouettes, lianes, pots de fleurs et autres idées vertes ont transporté les participants venus en nombre le temps d'un instant.

42 associations ont participé en décorant leur stand et en adaptant leur exposition à l'événement.

Enfin, les traditionnels apéritif et repas ont été offerts par la municipalité aux associations.

Merci aux commerçants et aux services techniques qui ont fortement contribué à la réussite du forum.





Préparation du Réveillon solidaire

Comme chaque année le réveillon solidaire se prépare dès à présent. Les bénévoles vont se réunir le 15 octobre à 18h30 à la Maison Des Associations pour permettre, une fois encore, à des centaines de personnes de vivre un moment en toute convivialité.

Si vous souhaitez intégrer le groupe organisateur, vous pouvez vous inscrire auprès de la Maison Des Associations.

RENSEIGNEMENTS
Maison Des Associations
Tél. : 04 77 74 84 89
http://www.mda-spj.fr





Au Club informatique, c'est la reprise...

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Dès les premiers jours d'octobre, le Club informatique rouvre ses portes et c'est un programme largement remanié qui vous est proposé pour cette saison 2015/2016.

Outre les ateliers habituels, vous pourrez suivre d'octobre à mi-janvier les conférences de 2h30 ci-dessous :

- Pourquoi une tablette et un Smartphone
- Informations sur Internet
- Je découvre les réseaux sociaux
- Courriel avec Gmail
- Migration Windows 8 et 10
- Photos sur ordinateur et sur Internet - Thème 1
- Possibilités avec un compte Google
- Photos sur ordinateur et sur Internet - Thème 2
- Traitement de texte sur ordinateur et sur Internet
- Les sites Internet

RENSEIGNEMENTS

Tél. : 07 71 70 08 28.





L'association AMAM

ART

Les rendez-vous de l'histoire de l'art :

Lundi 7 décembre à 19 h *« Moins c'est plus : art minimal, art conceptuel. La dématérialisation du monde ou comment saisir le réel ? »*

Conférence assurée par Ulrike Kasper, peintre, Docteur en histoire de l'art et enseignante (Sorbonne-Paris III, universités américaines de Paris, Centre d'histoire de l'art de Chatou).

Adhérents 6€, non adhérents 8€, étudiants, demandeurs d'emploi et personnes handicapées : gratuit

Lundi 12 octobre à 19 h : conférence-débat philosophique *« Jeux et enjeux de l'image/entre tradition et modernité »*.

En partenariat avec Plan(s) Libre(s) qui ouvre sa saison cinématographique le 15 octobre au Méliès, animée par Alain Renaud, professeur agrégé, docteur en philosophie, ancien enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Etienne.

PLUS D'INFORMATION

Programme disponible sur :
www.mam-st-etienne.fr/AAMAMC
Courriel : aamam-ste@club-internet.fr
Tél. : 04 77 22 08 36











Animations, de l'été à l'automne



SAINT-PRIEST ANIMATION

14 juillet : une belle réussite

- Dans l'après-midi, les jeux animés par Fabrice de la MDA ont attiré un public nombreux malgré la canicule. La pêche à la ligne a comblé les enfants de menus cadeaux. Le poulet basquaise, servi à 130 convives, a fait l'unanimité.
- Vers 22 heures : départ de la retraite aux flambeaux (distribués aux enfants) dans les rues de St-Priest. Ensuite, le feu d'artifice tiré devant la mairie, a encore provoqué des cris d'admiration. Et pour finir, la musique a entraîné les danseurs jusque tard dans la nuit.

MARCHÉ DE LA CRÉATION
deux dates à retenir

Samedi 28 novembre de 14h à 18h et dimanche 29 novembre de 10h à 18h.

Toujours de très nombreuses inscriptions et plusieurs nouveaux créateurs cette année.

Fête de la citrouille

Samedi 31 octobre de 15h à 17h, salle des activités de la Bargette avec décorations de citrouilles - maquillages - goûter.

RENSEIGNEMENTS

Saint-Priest Animation
Maison Des Associations
7, rue du 8 Mai 1945
42270 Saint-Priest en Jarez
gourounast@gmail.com.

LA SEMAINE DU GOÛT DU 9 AU 18 OCTOBRE 2015



Tout au long de la semaine, laissez vous surprendre par les animations dans les écoles, les structures municipales, les cercles, les amicales, les commerces et le marché des producteurs étoffé du vendredi après-midi...

Vendredi 9 octobre à 18h : Animation au cercle de St-Priest en Jarez

Vendredi 16 à partir de 15h sur la place Jean-Baptiste Per : marché des producteurs avec la présence de producteurs locaux et commerçants, du rucher de la Bargette et des Jardins familiaux.

Samedi 17 : animations par le cercle Le Prolétaire et l'amicale des 3 Glorieuses

Dimanche 18 à partir de 8h15 au Clos Bayard :

- *« Le climat dans vos assiettes »* - Partenariat entre la mairie, le Conseil de Jeunes, Héliose.
- *Concours de cuisine* - Dégustation par le public à partir de 12h - Remise des prix à 13h30
- *En parallèle, des ateliers sportifs* sont proposés par le Conseil de Jeunes.



L'été du CECAM



RÉSEAU ÉCONOMIQUE Le 25 juin, les cafés RIVAL ont accueilli le Club des Entreprises, du Commerce et de l'Artisanat Mounard.

Cette entreprise est spécialisée depuis 1900 dans le commerce et la distribution en gros du café. Les secrets de la torréfaction ont été dévoilés par Pierre RIVAL, représentant la 5ème génération dans cette activité. Pour une production de 23 tonnes par mois, effectuée par 17 employés, ce sont les choix des origines, les mélanges, les techniques de décaféination, l'ensachage adapté aux besoins des collectivités, et la distribution qui ont été expliqués.





Pour terminer la soirée, le CECAM s'est rendu au Clos Bayard où plus d'une cinquantaine de membres, des fidèles comme de nouveaux venus, ont participé au barbecue.

RENSEIGNEMENTS
CECAM
Maison Des Associations
7, rue du 8 Mai 1945
42270 Saint-Priest-en-Jarez
www.club-entreprises-spj.fr

Septembre en fête à la Boucherie Peyrard



20 ANS DÉJÀ Irène et Didier ont fêté leurs 20 ans d'activité.

Installés depuis le 1er août 1995 sur notre commune, ils ont choisi septembre pour partager cet événement avec le plus grand nombre de leurs clients pour le plaisir de tous. Spots radio, cadeaux, réductions, dégustations et apéro étaient au menu.

RENSEIGNEMENTS

Boucherie Peyrard
12, place Massenet
42270 Saint-Priest en Jarez
Tél. : 04 77 74 34 23

Ouvert du lundi au vendredi
de 7h à 12h45 et de 15h à 19h
le samedi de 7h à 12h45.

Centre Laser Dermatologique : CLMO du Forez



SANTÉ

Depuis le début l'été, Saint-Priest en Jarez dispose d'un plateau technique de lasers médicaux à visée dermatologique.

Le CLMO du Forez met à disposition des médecins spécialisés et des patients, une structure et des équipements de dernière génération (laser Alexandrite, Nd Yag, colorant pulsé, fractionnés, Coolsculpting®…), pour des traitements médicaux tels que :

- épilation laser pour peaux blanches et peaux noires
- traitement des pathologies vasculaires superficielles telles que couperose, varicosités, angiomes
- photo rajeunissement et traitement du relâchement cutané, des vergetures et cicatrices
- ablation des tatouages et de taches pigmentées
- lyse des amas graisseux localisés…

Une quinzaine de médecins se relayent d'ores et déjà pour bénéficier de ce plateau technique complet et de dernière génération.

Pour gérer la structure, une coordonnatrice et une assistante supervisent le centre, s'assurent du fonctionnement des équipements et de la sécurité, gèrent le programme d'utilisation des salles de traitement, accueillent médecins et patients.

CONTACT

CLMO du Forez,
Pascale, Tél. : 04 28 04 07 10
pascale@laser-medouest.com
site internet : www.laser-medouest.com



ENTRÉE EN 6ÈME 73 élèves de CM2 ont reçu une calculette et une clé USB au NEC pour leur départ en 6ème, en présence du Principal du collège des Champs, Jean-François FASANG, qui leur a présenté une journée type de collégien.



LE PERE NOEL DU LUNDI Le 8 septembre, la commune a signé une convention de partenariat avec « le Père Noël du Lundi », afin que soit reversés à cette association venant en aide aux enfants hospitalisés, les bénéfices des ventes du CD réalisé par les structures petite enfance Castor et Pollux, Pégase et l'École Municipale des Arts.



INAUGURATION DE LA CHAPELLE DU CLOS BAYARD

Le ruban d'inauguration de la chapelle du Clos Bayard a été coupé le 19 septembre par Bernard Charrière, adjoint à l'urbanisme, Jacques PELLEGRIN, conseiller municipal chargé des bâtiments, le Maire et le Père Christian DEFRANCE.



1



2



3



4

TERRAIN SYNTHÉTIQUE

1 • Rémy MOUNIER, adjoint aux sports, René MONTAGNIER président du district de foot de la Loire, le député Régis JUANICO, le maire Jean-Michel PAUZE et Kamel DJERIDI, président du SEL Foot, heureux d'inaugurer la nouvelle pelouse.

2 • Les jeunes se sont initiés au Bubble foot.

3 • Le ruban officiel a été coupé en présence de Georges ZIEGLER, vice-président du Conseil départemental .

4 • Les stars du foot ont également honoré de leur présence cet événement : Dominique ROCHETEAU, Roland ROMEYER et Georges BERETA étaient présents aux côtés de Rémy MOUNIER, adjoint au sport et Michèle BISACCIA, 1ère adjointe.

RENTRÉE SCOLAIRE 2015-2016 : BIENVENUE AUX NOUVEAUX ENSEIGNANTS



ÉCOLE GEORGE SAND

François CHALAYE complète les temps partiels en CP/CE2, CM2, et grande et moyenne sections des maternelles du groupe scolaire George Sand.



1



2

ÉCOLE JEAN MACÉ.

Bopha SEANG (1) est partiellement en charge des CE1, et Maria GOMEZ (2), des CM2 du groupe scolaire Jean Macé.



1



2

ÉCOLE JULES FERRY

Nathalie VISCIO (1) effectue 1/4 de temps chez les enfants de maternelle grande section le jeudi. En primaire, c'est Magali MILLET (2) qui travaille avec les CE2 et CM1.

Le Rucher de la Bargette: 1ère récolte

APICULTURE



Dans le bulletin municipal du mois d'avril étaient évoqués les débuts de l'association «Le Rucher de la Bargette».

Depuis, l'activité des abeilles du rucher a été intense et du miel a été récolté en petite quantité.

Les adhérents souhaitent remercier les habitants de la commune qui ont permis de capturer trois essaims. Ces derniers ont rejoint les ruches implantées sur le site et nous ne doutons pas que l'an prochain, à leur tour, ils fournissent du miel. Le temps de l'essaimage étant passé (avril-mai), nous solliciterons donc une nouvelle fois les Mounards



RENSEIGNEMENTS

Suivez l'activité de l'association sur le web : lerucherdelabargette.free.fr.

Adhésion auprès de la Maison Des Associations Tél. : 04 77 74 38 07



Ma ruche je l'aime, je la déclare !



Tous concernés par la déclaration des ruchers !



Toute personne possédant ou détenant une ou plusieurs ruche(s) est invitée à déclarer sa ou ses ruche(s).

Pourquoi déclarer ?

Outre le fait que cette déclaration de ruche soit obligatoire et ce, dès la première ruche, les abeilles, comme tout animal, sont confrontées à des problèmes sanitaires. Afin de gérer ces problèmes sanitaires, il est indispensable de savoir où elles sont. Une lutte efficace est une lutte collective. Par ailleurs, localiser vos ruches nous permet de vous prévenir en cas d'alerte (sanitaire ou d'épandage…). Enfin, les aides ou subventions allouées à l'apiculture dépendent du nombre officiel de ruches et de ruchers. Plus on sera nombreux à déclarer, plus la gestion des problèmes sanitaires sera facile, et plus on aura d'aides !

Qui doit déclarer ?

Tous les détenteurs de ruche, dès la première ruche.

Quand doit-on déclarer ses ruches ?

Tous les ans, entre le 1er novembre et le 29 février.

Comment déclarer ses ruches ?

Deux moyens sont disponibles pour déclarer ses ruches :

- Par internet sur le site : www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr
- Par papier en retournant le document Cerfa N°13995*02 à votre GDS (Groupement de Défense Sanitaire).

Merci pour les abeilles !

Une nouvelle Saison



SPECTACLES Octobre : la nature se calme, les hirondelles sont reparties sous des cieux plus cléments, les chauffages se rallument… Bref, il y a dans l'air comme des prémices de l'hiver… Mais pas au NEC.

Au NEC, octobre, c'est le début d'une nouvelle saison !


Dany Mauro


Robin McKelle

Et cette fin d'année 2015 va se révéler plutôt riche. Le temps est revenu des agapes culturelles.

Dès le 6 octobre, l'équipe du Théâtre de la Grille Verte, lauréat du 3ème Festival de Théâtre Amateur viendra présenter ***« Pique-nique en campagne »*** de Fernando ARRABAL. Spectacle gratuit offert à nos abonnés qui en font la demande.

Nous enchaînerons d'ailleurs avec la ***4ème édition du Festival de Théâtre Amateur*, les 8, 9 et 10 octobre.** Cette année, ce ne seront pas moins de 8 troupes qui se produiront gratuitement sur les planches du NEC. Notre « petit » Festival grandit bien…

Le Rhino Jazz fera son escale annuelle au NEC **le 15 octobre** en amenant dans ses bagages ***Robin McKelle & The Flytones***. Ambiance « soul » assurée.

Novembre sera installé depuis peu lorsque Pierrette DUPOYET (L'orchestre en sursis) jouera ***« Jaurès, assassiné 2 fois », le 6***. Le point de vue de Louise, l'épouse de Jaurès, qui nous fera revivre la vie de l'un des plus grands tribuns du 20ème siècle. Le reste du mois sera musical ou ne sera pas : Swing avec les ***« Swinging Poules », le 20 novembre*** et musique yiddish et tzigane avec ***« Les Yeux Noirs », le 27***. De quoi se réchauffer des premiers froids au son de musiques qui n'engendrent pas la mélancolie ou la tristesse.

Le 1er décembre, plateau de stars au NEC avec François Hollande, Jacques Chirac, Christophe Maé, DSK, Alain Bashung, Nicolas Sarkozy, M, Nicolas Hulot…mais une seule personne en scène : ***Dany Mauro***, un imitateur « Hors l'imites ».

Une semaine plus tard, **le 8 décembre**, vous pourrez assister à un spectacle comme, sans doute, vous n'en avez jamais vu : ***« Le Siffleur »***. Dans une ambiance drôle et didactique, Fred Radix vous initiera à l'art du sifflet en vous interprétant de grands airs classiques, d'opéra et des musiques de film. Un spectacle à ne surtout pas rater.

A tout ce programme déjà fort alléchant, il convient d'ajouter, **le 24 novembre**, un reportage sur les Pyrénées, l'exposition de l'association *« Arts et Terre »* **du 1er au 16 octobre**, celle de Patrick Haye **du 2 au 27 novembre** et enfin, celle de Philippe Gricini **du 30 novembre au 18 décembre**.

La fin d'année au NEC sera palpitante : économisez votre souffle !

Jeudi 8 octobre

19 h
Compagnie Les Bords de Scène (Veauche 42)
Les amis du placard
(de Gabor Rassov)

Vendredi 9 octobre

19 h
La Marotte (Saint-Just/Saint-Rambert 42)
Ribes à tous les étages
(de Jean-Michel Ribes)

20 h 45
L'Amical Théâtre Sur Glane
(de Christian RULLIER)

22 h 45
Cie Rats de marée
(Saint-Héand 42)
Pscha-valises (création)

Samedi 10 octobre

14 h
Cie La cerise sur le gâteau
(Mornant 69)
Va-t-on marier Heinz et Marie ? (d'après Boris Vian)

15 h 30
Les Parents vrillent
(Saint-Marcellin-en-Forez 42)
L'année du canard JIFO que j'y aille)

17 h 15
Cie Lever de rideau
(Villars 42)
L'ours & La demande en mariage (d'Anton Tchekhov)

19 h
Cie Le Pied à coulisses
(Saint-Etienne 42)
Toi et tes nuages
(d'Eric Westphall)

20 h 45
Les Carrés M'en Fou
(Farnay 42)
3 chances de plus

22 h 30
Résultat du vote du Jury

4ème FESTIVAL de THEATRE AMATEUR DU NEC



Certains membres de l'Atelier d'écriture

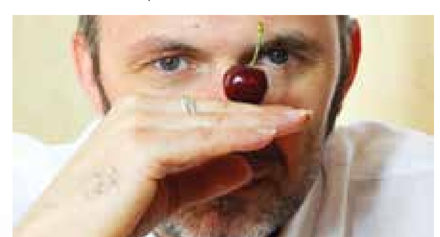
Médiathèque

AGENDA

Concert d'Yvan MARC

Prévu le 12 mars et reporté pour cause de maladie du chanteur, le concert acoustique du chanteur Yvan Marc (guitare folk) accompagné de son musicien Lauris Martin (cajon, melodica, xylophone) aura lieu **le jeudi 8 octobre à 20h30**. À la façon d'un artisan, l'artiste enchaîne les albums : « La Grève » (Prix ADAMI Bruno Coquatrix), « À bout de Bras » et son dernier album : « La c(e)rise » Lien sur le site : http://yvanmarc.fr

Entrée libre, réservation nécessaire.



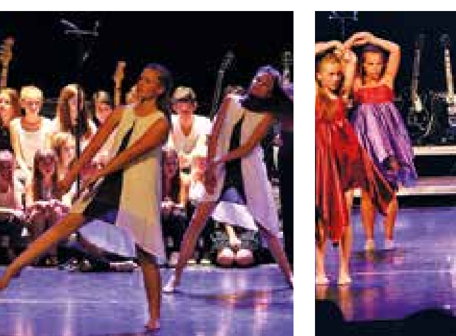
Lectures musicales

Venez découvrir les textes écrits par les membres de l'atelier d'écriture lors de ces deux dernières années, lus par leurs auteurs ou par des membres du groupe de lecture, avec des intermèdes musicaux des musiciens de l'École Municipale des Arts, **le jeudi 10 décembre à 20h30.**

Entrée libre, réservation conseillée.











La fin d'année de l'E.M.A.

ÉCOLE MUNICIPALE DES ARTS

Après avoir fêté ses 30 ans, l'École Municipale des Arts a entamé une nouvelle saison et différents rendez-vous sont déjà programmés pour la fin d'année :

- **Samedi 14 novembre (après-midi)** au NEC : intervention de l'EMA dans le cadre du festival de musique « Zic' en Loire » en partenariat avec l'Harmonie municipale de Saint-Priest en Jarez
- **Dimanche 22 novembre à 14h** au NEC : participation des chorales de l'EMA à l'occasion des 70 ans du Secours Populaire
- **Vendredi 11 décembre à 20h** à l'espace musical de la Bargette : audition « Autour de Noël »
- **Mercredi 16 décembre (après-midi)** à l'Espace Loisirs de la Bargette : spectacle intergénérationnel



Centre de loisirs

3-6 ANS

Avec Pirouette l'écureuil, la mascotte du Clos Bayard, 46 enfants ont fréquenté chaque jour le centre de loisirs.

Caché chaque matin, ils devaient le retrouver dans le parc pour effectuer avec lui la danse de l'été avant de commencer les activités sur des thèmes enchanteurs : pirates, indiens, Schtroumpfs, légendes de l'Olympe et secrets de la mer.

Les sorties ont été multiples : piscine, zoo, randonnée, base de loisirs et ferme pédagogique.

Le 16 juillet, un bivouac était organisé au Clos Bayard avec 15 enfants de grande section : veillée avec les familles, repas partagé, grand jeu et enfin quelques chansons ont composé le programme. Après le départ des parents, les enfants ont dormi sous la tente. Le lendemain, la préparation du petit déjeuner et du repas de midi terminée, place à la « farniente »… Que d'aventures et de souvenirs à raconter !



Sortie à la ferme des Cabrions



Danse de l'été avec Pirouette et les parents

Le 24 juillet en fin d'après-midi, les familles étaient conviées à participer à la danse de l'été. Les enfants avaient exposé leurs réalisations et préparé des gâteaux. Pirouette était au rendez-vous et la chaleur accablante n'a pas freiné les rythmes endiablés.

6-11 ANS

70 enfants entre 6 et 11 ans ont été accueillis chaque jour durant 5 semaines.

Les grands jeux ont permis aux enfants de s'amuser ensemble malgré des écarts d'âges parfois importants (6 à 11 ans), les veillées de se découvrir hors du cadre habituel, et les bivouacs et sorties ont rythmé cet été ensoleillé.

Un Pass'Vacances a été proposé avec un large choix d'activités laissant aux enfants la possibilité d'être acteurs de leurs vacances.

La traditionnelle sortie à Walibi, tant attendue, a clos le mois de juillet, et la dernière semaine d'août, dans le prolongement des vacances, fut une ultime détente avant la reprise de l'école.



Sarbacane



Jeu du Cluedo

+ Infos PEJ

DATE DES INSCRIPTIONS

Vacances de Noël : dépôt des programmes d'activités du 23 au 29 novembre.

***Attention :** au préalable, rendre le dossier d'inscription unique* complet, ainsi que la fiche de souhait pour les petites vacances.*

SÉJOURS

Du 13 au 20 février 2016 pour les 6-17 ans à Valloire : dossier à retirer à partir du 3 novembre et à rendre complet à partir du 17 novembre.

Séjour de juillet 2016 pour les 15-17 ans : inscriptions du 3 novembre au 31 décembre.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat du Pôle Enfance Jeunesse
Tél. : 04 77 74 84 89

** Disponible dans toutes les structures municipales et téléchargeable sur le site internet www.saint-priest-en-jarez.fr.*



Séjour en Corse

Séjour été 15-17 ANS

18 jeunes Mounards sont partis en Corse et à Nice en partenariat avec le centre social « Le Nelumbo » d'Andrézieux Bouthéon.

Cet échange a permis de belles rencontres au travers d'activités : canyoning, trek aventure, balade en bateau, visites, plage, aquasplash, water world, visite de Monaco…


Bal des collégiens

Conseil de jeunes

VIE CITOYENNE Le conseil de jeunes a organisé le 3 juillet dernier son premier « bal des collégiens » à St Priest Loisirs.

La commission animation a mis toute son énergie au service du bon déroulement de la soirée. Les conseillers se sont chargés de la communication (affiches, réseaux sociaux, invitations), du DJ, de la préparation des jeux (animations, quizz musical, danses…) et ont convié les jeunes danseurs de Melting Force pour une démonstration de danse hip-hop.

Pour clôturer le bal, ils ont élu le roi et la reine de la soirée.

L'ambiance était au rendez-vous pour une belle réussite !

Rendez-vous des prochaines manifestations :

- Semaine du goût du 12 au 18 octobre.
- Soirée sur le thème des addictions le vendredi 11 décembre à 19h au NEC.


Le roi et la reine du bal des collégiens

HODE

HYMNE OFFICIEL DES DROITS DE L'ENFANT

Le 27 juin, l'association HODE fêtait le 3ème anniversaire du lancement de l'hymne. Le temps passe vite…

Lors de l'assemblée générale, les rapports moral, financier et d'activité ont été présentés. M. le Maire, M. le député Régis Juanico, l'ATEC de Hand In Cap et la classe CE2/CM1 de l'école du Centre de la Ricamarie ayant réalisé une vidéo sur les droits de l'enfant étaient présents.

Le nouveau conseil d'administration (nouveaux membres actifs) a également été présenté, ainsi que la carte d'adhésion. Une vente des photos du voyage à Madagascar a été effectuée au profit des enfants du Népal.

CONTACT

hode@hymneofficiel-droitsdelenfant.fr
http://www.hymneofficiel-droitsdelenfant.fr
Facebook : Projet HODE
Twitter : HODE






Assemblée générale de l'association HODE

Ludothèque

JEUX EN FAMILLE La ludothèque a rouvert le 1er septembre avec des sols flambant neufs et deux nouveaux rayons sur les étagères :

- « livres et jeux » avec des jeux autour du conte, des livres-jeux et des revues spécialisées
- « casse-tête », en partie présenté lors de la Fête du Jeu

De nouveaux jeux sont également disponibles dans chaque catégorie et pour tout âge.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- mardi de 16h45 à 18h45.
- samedi de 10h30 à 12h30.

Fermée pendant les vacances scolaires.

RENSEIGNEMENTS

Contactez Fabrice
Tél. : 06 17 38 84 83



« Enfin dans les bacs ! »

" Le Père Noël du Lundi "

MUSIQUE Les structures petite enfance, Castor et Pollux, Pégase et l'École Municipale des Arts ont terminé la réalisation d'un CD de 36 comptines.

Durant une année, petits et grands ont travaillé à cette création mélodieuse, pleine de douceur et d'harmonie.

La partie instrumentale a été orchestrée par les professeurs de musique de l'EMA. Les enfants du cours d'éveil et la chorale ont interprété certains chants travaillés durant l'année. Des professeurs de musique ont également prêté leurs voix. Deux enregistrements ont été réalisés, en studio et à l'espace musical de la Bargette.

Concernant le jardin d'enfants, Céline Gabert, directrice adjointe à l'initiative du projet, a accompagné les petits chanteurs à la guitare sur plusieurs séances pour les préparer à l'enregistrement. Toute l'équipe, encadrée par Karina Sahi, directrice, a généreusement fredonné les comptines aux enfants. Pour que l'enregistrement reste ludique, des répétitions ont été organisées avec, pour support, des marionnettes qui les ont aidés à aller, seuls ou en groupes, chanter devant le micro !



Au multi accueil, grâce à des aménagements de postes et au soutien de l'équipe, Blandine, Brigitte, Céline, Isabelle, Julie et Marie ont pu prendre un peu de temps pour répéter et travailler les comptines. Valérie Bertrand, professeur de chant, leur a apporté son soutien lors de deux séances pour la mise en place vocale.

Toutes les équipes ont fait preuve d'imagination et créativité dans la réalisation de la pochette du CD.

C'est donc avec fierté que les acteurs ont découvert le CD terminé et ont souhaité, en accord avec la municipalité, que les fonds soient versés à une association départementale, « *Le Père Noël du Lundi* », qui vient en aide aux enfants hospitalisés et aux services pédiatriques de la Loire.

RENSEIGNEMENT

Le CD est mis en vente au prix de 10 € (chèque à l'ordre de « *Le Père Noël du Lundi* »)

Lieux de vente : Ecole Municipale des Arts, jardin d'enfants Pégase, multi accueil Castor et Pollux.











Finalisation du projet La Ville Ensemble

PROJET DE VILLE Comme annoncé dans notre numéro d'avril, le temps est venu de vous restituer le fruit du travail qu'a constitué le projet La Ville Ensemble.

La ville ensemble

L'objectif était de donner une suite cohérente aux 50 engagements pris lors de notre campagne électorale en 2014. Le projet visait à associer habitants, partenaires et services communaux, afin que nous dessinions de façon harmonieuse et collective notre ville de demain.

3 phases de construction ont été déterminées :

PHASE 1 - **Diagnostics / États des lieux :** pour connaître les forces et les faiblesses du territoire, évaluer les actions en place, recueillir l'opinion des usagers sur les différents services et la commune en général.

PHASE 2 - **Imaginer :** ce que pourrait être la ville « idéale », exposer les ambitions et se projeter dans l'avenir.

PHASE 3 - **Réalisation/Écriture :** confronter en fonction des constats, les idées aux moyens pour évaluer la faisabilité des propositions.

Les services et partenaires ayant été au préalable consultés, c'est en avril qu'associations et habitants ont été invités à se prononcer, en apportant leurs idées, leur ressenti et leurs remarques.

Une réunion de synthèse a permis, le 19 mai au NEC, de présenter un diagnostic à toute la population.

À la suite de ces échanges, le travail des élus a débuté avec l'écriture « technique » des ambitions à poursuivre, des objectifs à atteindre et des échéances à fixer.

Il faudra tenir compte du contexte financier particulièrement contraint des collectivités, et toutes les réalisations ne se feront pas immédiatement. Cependant, la volonté dans les 5 ans à venir, est de donner vie à chacune d'entre elles.

Le projet « La Ville Ensemble » aura pour objectifs de conforter l'attractivité de notre commune et la qualité de vie que les habitants ont unanimement saluées. De plus, au-delà de la pérennisation des structures municipales existantes, la commune s'engage à soutenir et promouvoir le développement économique, tout en maintenant la stabilité des finances communales retrouvée depuis 7 ans.

Concrètement le programme s'articule autour de 2 axes :

- 6 FICHES « PROJETS » - **représentant les enjeux majeurs**

1. Installation de commerces en Centre Bourg
2. Accompagner l'installation de nouvelles entreprises sur le site Jean Caby
3. Construction d'une résidence intergénérationnelle dans le quartier des Carrières
4. Construction d'une résidence étudiante dans le quartier de la Terrasse
5. Déplacement du restaurant scolaire sur un nouveau site
6. Réalisation d'un parc naturel et culturel sur la zone de la DOA

16 FICHES « ACTIONS » - **regroupées en 8 thèmes**

1. **Cadre de vie**
   - N° 1 : Améliorer la circulation autour du CHU
   - N° 2 : Sécuriser la rue des Jardins
   - N° 3 : Créer un nouveau parking pour le Clos Bayard
   - N° 4 : Offrir de nouvelles pistes cyclables
2. **Environnement**
   - N° 5 : Inciter au développement durable
   - N° 6 : Promouvoir le site du Crêt
3. **Culture**
   - N° 7 : Proposer un cinéma pour tous au NEC
   - N° 8 : Remplacer les tribunes du NEC
   - N° 9 : Développer l'offre culturelle aux seniors
4. **Vie associative**
   - N° 10 : Mettre à disposition une salle des fêtes communale
   - N° 11 : Optimiser le fonctionnement de la nouvelle MDA
5. **Bâtiments communaux**
   - N° 12 : Réhabiliter le bâtiment du Clos Bayard
6. **Sports, santé, loisirs**
   - N° 13 : Construire une salle multi-activités
   - N° 14 : Promouvoir le concept « sport et santé »
7. **Enfance**
   - N° 15 : Créer un événement dédié à la «petite enfance »
8. **Sécurité**
   - N° 16 : Mise en place de la vidéo protection

Les thématiques choisies illustrent l'attachement de notre commune à vouloir vivre sereinement, agréablement et solidairement ensemble.

Le projet La Ville Ensemble a débuté avec vous, et c'est avec vous également que sa concrétisation prendra forme.

Ce concept a largement favorisé l'expression ouverte des opinions venues d'horizons différents, dans un but démocratique et participatif qui sensibilise, responsabilise, suscite l'intérêt de chacun en regroupant les idées et propositions qui, demain, amélioreront notre vie à tous.

Nous remercions chaque personne ayant concouru à l'élaboration de ce projet. Que la contribution ait été modeste ou considérable, elle fut essentielle.

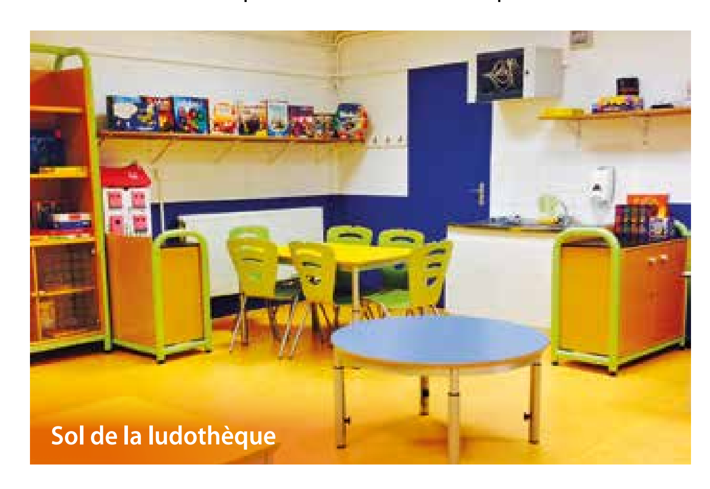


Pendant l'été, les travaux continuent

POINT PAR POINT Tout le monde n'était pas en vacances et les services techniques ont mis à profit la période estivale pour entreprendre des travaux dans les locaux municipaux et les écoles moins occupés qu'en période scolaire.

Au Clos Bayard

Les sols de la ludothèque et de la salle informatique ont été rénovés.


Sol de la ludothèque

Dans les écoles

À l'école Jules Ferry, les sols ont été refaits dans le hall d'entrée et la classe de CM2.

Des salles ont également été repeintes à Jules Ferry et dans les dortoirs des crèches Castor et Pollux et Pégase.

D'autres travaux d'entretien courant et de menuiserie ont été réalisés dans les écoles pour une rentrée dans des conditions idéales.


Peinture de l'école maternelle Jules Ferry


Sol de l'école primaire Jules Ferry


Clôtures des jeux de boules des cercles

Équipements sportifs

Outre la réfection totale du terrain de football synthétique, des cages pour le football à 8 ont été installées sur le terrain d'honneur de la Bargette et les clôtures des jeux de boules des cercles ont été remises à neuf.

Voirie

Les travaux se poursuivent avec la fin du chantier d'enfouissement des réseaux rue de la Charlière, le changement de l'éclairage public, avec passage en Leds plus économes rue Marcel Pagnol et rue de la Côte.

L'amélioration de la signalisation horizontale n'est pas oubliée : des passages piétons et signalétiques zones bleues sont régulièrement repeints. D'autres petits travaux de voirie que tout le monde a pu constater dans nos rues ont également été menés à bien.


Enrobés rues Pasteur, Lumière et Lavoisier

Équipement matériel

Un lave-vaisselle professionnel a été installé à St-Priest loisirs, et du mobilier, tables et chaises, ont été commandés pour les diverses manifestations.











Votre sécurité et celle du personnel

COLLECTE DES DÉCHETS



L'activité de collecte présente de nombreux risques pour le personnel mais également pour les usagers. En 2014, sur l'agglomération, elle a généré une vingtaine de sinistres routiers et plus de trente accidents du travail.

Une campagne de sensibilisation est actuellement en cours. Sur chacun de ces points noirs, les solutions de résorption adaptées seront mises en œuvre progressivement.

Chacun d'entre nous peut agir

- **En s'assurant régulièrement du bon état de ses bacs roulants :** Un bac cassé peut se décrocher lors du vidage. Saint-Etienne Métropole les répare ou échange gratuitement.
- **En ne déposant aucun déchet vert avec les ordures ménagères :** Ils alourdissent les bacs et sont susceptibles de blesser les équipes. De plus, les déchèteries les orientent vers une filière de traitement respectueuse de l'environnement.
- **En ne laissant pas errer les chiens au passage du camion benne.**
- **En adoptant une attitude compréhensive et responsable sur la route :** Les agents ou d'autres piétons ne sont peut-être pas visibles bien qu'à proximité immédiate.

INFOS DÉCHETS 0 800 882 735 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www. agglo-st-etienne.fr

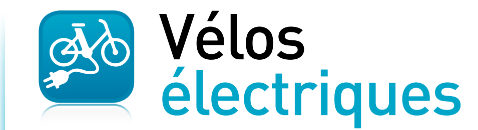




Prochaines réunions de quartiers

VIE CITOYENNE

- **Mercredi 4 novembre à 19h :** Réunion publique du quartier Centre bourg, Crêt, Garden Homes, Clos Bayard, Guichère (Salle de l'Atelier)
- **Mercredi 18 novembre à 19h :** Réunion publique du quartier Bois Monzil, Les Champs, Trois Glorieuses, route de l'Étrat côté Terrasse, av. P. Mendès France (Avenir du Bois Monzil)
- **Jeudi 3 décembre à 19h :** Réunion publique du quartier Charpenet, Beaumont, Ratarieux, Charlière, av. A. Raimond, Dolly, Jean Moulin (École G. Sand)
- **Mercredi 9 décembre à 19h :** Réunion publique du quartier Carrières, Bierces, Levant, Île Ste Marie, route de l'Étrat côté Étrat (Salle des Carrières)



Vélos électriques





TRANSPORT DOUX

Saint-Etienne Métropole met en place une aide aux particuliers pour l'achat d'un vélo électrique à compter du 1er janvier 2016 : 250 € seront accordés à toute personne majeure domiciliée sur les 46 communes de l'agglomération dans la limite d'une participation par foyer. Le coût d'un vélo électrique est d'environ 2 000 €.

+ d'infos

Permanences en mairie

Mairie : ouverture 8h30-12h et 13h-16h30 du lundi au vendredi 04 77 91 13 30 - accueil@mspj.fr

Logement : pour toutes vos questions, contactez M. MICHAS, les mardis, mercredis et jeudis après-midi de 14h à 16h30.

Assistante sociale : elle vous accueille sur rendez-vous, au 04 77 74 91 10 ou les mardis de 9h à 12h sans rendez-vous, salle de l'Atelier à proximité de la mairie.

Centre Communal d'Action Sociale en mairie : 04 77 91 03 43.

Nouveaux horaires d'ouverture au public de la Trésorerie : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h à 15h45. Les guichets sont fermés le jeudi.

Pratique

Règlement possible des factures d'eau sur internet :
www.tipi.budget.gouv.fr

Police municipale : 06 29 23 11 23
12 bis rue du 8 Mai 1945.

Opération tranquillité vacances/ absences : surveillance des locaux et habitations inoccupés. Inscriptions au bureau de police municipale.

Déchetterie Moulin Picon :
04 77 79 68 86
Lundi 14h-18h (19h en été)
Du mardi au vendredi 10h-12h et 14h-18h (19h en été)
Samedi 9h30-12h et 14h-18h (19h en été). Dimanche de 9h30 à 12h.

Collecte semestrielle des encombrants : le jeudi 8 octobre, collecte semestrielle. S'inscrire auprès de St-Etienne Métropole en composant le numéro gratuit 0 800 882 735. Sortir les encombrants la veille au soir.

GRDF : urgence sécurité gaz naturel
0 800 473 333

Travaux de voirie :
GRDF - DICT Gaz Loire
20 impasse d'Arsonval
42000 Saint-Étienne
Tél. : 04 77 02 89 47
Fax : 04 77 02 89 46
www.reseaux-et-canalisations.gouv.fr

Raccordements et conseils gaz naturel : GRDF-RAB1@erdf-grdf.fr – Appel non surtaxé 0 969 363 534 + code postal.

Portage des repas : si vous ne pouvez pas préparer vos repas, ceux du midi et du soir vous sont proposés et livrés à domicile. Renseignements auprès du CCAS au 04 77 91 03 43.

Poste de Saint-Priest en Jarez :
12 rue du 8 Mai 1945
04 77 74 00 99.
Lundi, mercredi, vendredi 9h-12h et 14h-17h ; mardi 9h-11h30 et 14h-17h ; jeudi 9h-12h ; samedi 8h30-12h.

Ecole Municipale des Arts :
04 77 92 75 66
ecolemusique@mspj.fr

Médiathèque : 04 77 92 57 45
mediatheque@mspj.fr

NEC : 04 77 74 41 81 - nec@mspj.fr

Maison Des Associations :
04 77 74 38 07 - asen@mspj.fr
www.mda-spj.fr

Crèche : 04 77 74 05 93
castoretpollux@mspj.fr

Relais Assistantes Maternelles :
06 16 34 16 42
Accueil les lundis et mercredis de 9h à 16h dans les locaux de l'école maternelle Jules Ferry. Temps collectifs les jeudis de 9h à 12h.

Jardin d'Enfants Pégase :
04 77 79 65 69.

Jardin des loisirs : 04 77 74 88 12.

Pôle Enfance Jeunesse :
04 77 74 84 89 - pej@mspj.fr

Paroisse Antoine Chevrier :
04 77 74 24 28
Messe à l'église de Saint-Priest tous les samedis à 18h.

Relais paroissial :
04 77 74 02 52 - 1 rue Claudius Cottier - Permanence le mardi de 9h30 à 11h30
http://paroissechevrier.cef.fr

Horaires d'ouverture du Clos Bayard :
Les samedis, dimanches et jours fériés (sauf restrictions exceptionnelles)

Du 01/04 au 05/11 : 8h-20h

Du 06/11 au 31/03 : 8h-18h

Horaires du cimetière :

Du 01/04 au 05/11 : 8h-19h30

Du 06/11 au 31/03 : 8h-17h30

Élections régionales

6 ET 13 DÉCEMBRE 2015 Dernier vote national avant la présidentielle de 2017. Pour voter, il faut être majeur, de nationalité française, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Les régions interviennent sur le développement économique, l'aménagement du territoire, l'environnement, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la gestion des lycées et les transports, y compris désormais les transports scolaires. Elles partagent leurs compétences avec les départements pour la culture, le sport, et le tourisme.

Les conseillers régionaux sont élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel. La durée de leur mandat est de 6 ans.

Au premier tour, si une liste obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (plus de 50 %), elle obtient le quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Sinon, il est procédé à un second tour la semaine suivante.

Les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés peuvent se maintenir, et éventuellement fusionner avec les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages.

Au second tour, la liste qui arrive en tête obtient un quart des sièges à pourvoir.

Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés au second tour.



Prolongement de la 3ème ligne de tramway

CONCERTATION PRÉALABLE

Informez-vous sur le projet et donnez votre avis dès aujourd'hui…

Le Conseil communautaire de Saint-Etienne Métropole a validé, le 1er avril dernier, le programme de l'opération de prolongement de la 3ème ligne de tramway entre Châteaucreux et La Terrasse. Il a également décidé du lancement de la concertation préalable à compter du 15 juin 2015.

L'objectif de la concertation est de permettre aux collectivités, institutions, partenaires économiques, associations, commerçants, riverains et usagers d'être informés sur le projet et de les associer aux études et réflexions.

Celle-ci se déroule en 2 phases :

- **1ère phase : du 15 juin 2015 au 15 janvier 2016**
  Pendant cette période, la concertation porte sur les opportunités du projet, sur les objectifs du prolongement de la 3ème ligne de tramway et les différents tracés envisagés.
- **2ème phase : du 15 janvier 2016 au 15 mars 2016**
  La concertation intégrera le tracé privilégié et le principe d'intégration urbaine. A l'issue de cette deuxième phase, le bilan global de la concertation pourra être tiré. Il sera joint au dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

Pendant toute la durée de la concertation, les habitants ont la possibilité :

- de consulter le dossier de concertation et de rédiger un avis ou une suggestion sur le registre papier situé dans les mairies de Saint-Etienne, de Saint-Priest-en-Jarez ainsi qu'au siège de Saint-Etienne Métropole aux horaires d'ouvertures habituels.
- de consulter le dossier de concertation et de rédiger un avis en ligne (voir renseignements ci-après).
- d'écrire un courrier à adresser à : Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole, Mission Tramway, 2 avenue Grüner CS 80257, 42006 Saint-Etienne Cedex 1.



Le contenu des avis ne sera pas rendu public et les personnes ayant formulé un avis, une suggestion, ou posé des questions, ne recevront pas de réponse en retour. En revanche, les contributions seront prises en compte. Elles permettront d'alimenter le programme de l'opération, de préciser le choix du tracé et seront synthétisées dans le bilan de la concertation.

RENSEIGNEMENTS

www.agglo-st-etienne.fr/plus-pres-de-vous/vos-deplacements/transports-en-commun/prolongement-3eme-ligne-de-tramway



Conseils municipaux du 3e trimestre 2015

L'ESSENTIEL DES DISPOSITIONS PRISES

FINANCES

Le Conseil Municipal :

- **Approuve les nouveaux tarifs communaux** et décide la révision des tarifs suivants (08/06) :
  - Temps d'Activités Périscolaires : 12€/cycle
  - Droits funéraires
  - Médiathèque
  - Centre de loisirs
  - Redevance d'occupation de la voie publique
  - Location de salles
- **Fixe la participation des familles aux séjours** du centre de loisirs (06/07)
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de Saint-Etienne Métropole une subvention pour la réfection du terrain de football synthétique** de la Bargette au titre du dispositif « Héritage Euro 2016 » (07/09)

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal :

- **Approuve la cession de la parcelle AK 202 de 2 713m²** sise 10 avenue Albert Raimond à la société ATRIUM PROMOTION pour un montant de 410 000 € (06/07)
- **Approuve le renouvellement de la convention de mutualisation de collecte et compostage des déchets de restauration** avec le CFPPA de Montravel à Villars (06/07)
- **Décide l'adhésion de la commune au Service d'Assistance à la Gestion Energétique** (SAGE) mis en place par le Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire (06/07)
- **Renouvelle la convention de partenariat financier avec l'Étrat pour les élèves** fréquentant l'École Municipale des Arts (06/07)
- **Approuve la souscription à l'option « télégestion »** de la compétence SAGE du Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire (06/07)
- **Approuve la cession d'une parcelle de 482 m²**, sise à l'angle des rues Gutenberg et Claude Bernard, à la SCI82 pour un montant de 28 920 € (07/09)
- **Signe une convention de prise en charge des animaux errants** avec le Chenil des Pins au Chambon Feugerolles (07/09)

INTERCOMMUNALITÉ

Le Conseil Municipal :

- **Approuve le protocole d'accord pour la sortie progressive de la commune** du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Piscine du Val d'Onzon » (06/07)
- **Approuve la convention avec Saint-Etienne Métropole** relative à l'instruction des demandes d'autorisation et actes relatifs à l'occupation et utilisation du sol (06/07)
- **Approuve les nouveaux transferts de compétences à la communauté d'agglomération :** urbanisme et aménagement, voirie, énergies, eau, matière funéraire, politique de la ville, habitat et politique du logement (06/07)
- **Adopte les statuts de la communauté d'agglomération** ainsi modifiés (06/07)

À NOTER

Prochains Conseils municipaux : les lundis 2 novembre et 7 décembre à 20h.
Prochains Conseils de communauté de Saint-Etienne Métropole : les jeudis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre à 18h.

État civil du 22 juin au 8 septembre 2015



NAISSANCES

25/06/2015 **HERBADJI Abdelmadjid**
02/07/2015 **DUBOIS Louis Mattéo Raphael**
07/07/2015 **TILLON Oscar**
27/07/2015 **SAYAD Léa-Léhna**
09/08/2015 **ADAMO Julia Mariane Julie**
13/08/2015 **PIVIDAL Maïwen Angèle**
16/08/2015 **VAZQUEZ Liam Thomas Andréas-Emmanuel**



DECES

23/06/2015 **PÉRICHON Jeanne Andrée Lucette veuve MORLAT**
25/06/2015 **HERNANDEZ Patrick Jean François**
29/06/2015 **BEKUS Georges Michel**
29/06/2015 **BAIOCCHI Anne Marie Célestine veuve THOMAS**
30/06/2015 **ROBERT Arlette Amédée Marie Fleurine veuve CHAPELON**
02/07/2015 **FOURCHÉGUT Marie Marcelle veuve PLASSE**
03/07/2015 **JAY Jean Pierre Marie**
04/07/2015 **RENEVIER Paul Henri Pierre**
05/07/2015 **THIVEND Marie Raymonde veuve FALLOT**
14/07/2015 **MALLARD Ginette Marie veuve BOURDREUX**
15/07/2015 **GUILLAUMOND Antonia Françoise veuve BOYER**
16/07/2015 **VEYRET Antonia Marcelle veuve ANDRÉ**
03/08/2015 **GEORGEAMET Paulette Lucienne Jacqueline veuve BRINGER**
09/08/2015 **HERNANDEZ André**
11/08/2015 **BELOUS Evelyne Pierre Eulage épouse DOUBRÈRES**
11/08/2015 **COTTIER Jeanne Antoinette Julie**
16/08/2015 **LARGIER Simone Marie Louise veuve MAZILLE**
04/09/2015 **ODIN Antoine Raymond**
06/09/2015 **ANTIGNARD Marie Louise veuve FLASSAYER**



MARIAGES

29/08/2015 **CUVELIER Romain et VALENZANO Marion Roselyne Séverine**
29/08/2015 **GAY-PELLIER Xavier Kévin et ROCHE Camille Marie Charlotte**
05/09/2015 **LESSIRE Julien Benoit et BELHADDAD Sara**

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Rentrée

Comment parler de rentrée, en ce mois d'octobre, sans évoquer celle de nos enfants et de leurs enseignants au sein des 4 écoles de la commune.

Tout d'abord, les services techniques de la commune ont effectué avec célérité et sérieux leurs devoirs de vacances en effectuant de nombreux travaux : Peintures et changement des sols dans plusieurs salles de classe et couloirs, rénovation des éclairages, installation de casiers, sans compter tous les petits travaux d'entretien et de réparation Ce travail important, effectué durant la période estivale par nos agents, malgré des effectifs réduits pour cause de congés, permet ainsi de maintenir la qualité de nos bâtiments pour le bien-être de tous. Qu'ils en soient remerciés.

Pour cette nouvelle année scolaire, ce sont donc près de 531 élèves qui ont intégré nos trois groupes scolaires. La Commune de St-Priest connaît une stabilité de ces effectifs, preuve de l'attractivité et du dynamisme de notre belle cité, ce qui n'a pas empêché l'Inspection académique de maintenir sa décision arbitraire de fermer une classe à l'école Jules Ferry, et ce malgré l'indignation conjointe des parents d'élèves et de la mairie, et nous ne pouvons que le regretter.

L'accueil périscolaire du matin et du soir et le service de restauration scolaire sont toujours au service des parents afin d'assurer une journée d'accueil complète des enfants.

Pour la deuxième année, nous organisons, les temps d'activité périscolaire regroupés sur une après-midi pour chaque groupe scolaire. Nous souhaitons rester dans l'esprit de la réforme et offrir la possibilité à chaque enfant la possibilité de découvrir de nouvelles activités ludiques dans un cadre accueillant. C'est ainsi que les plus grands pourront s'initier au tennis et à l'éveil corporel, aux sports collectifs et jeux nouveaux, découvrir l'expression scientifique et technique, et s'initier aux arts de la rue et du cirque. Les plus petits pourront, après une sieste ou un temps calme, profiter de tous les jeux proposés et s'initier eux aussi à l'éveil corporel, au cirque et découvrir le monde merveilleux des marionnettes.

Souhaitons à ces nouvelles activités la même fréquentation et le même enthousiasme qu'à celles de la saison passée et remercions toute l'équipe expérimentée du Centre de Loisirs en charge de ces temps d'accueil.

Mais le sérieux et la qualité que nous avons souhaité pour la mise en place de cette réforme a engendré des coûts financiers importants pour la commune qui se chiffrent à 153 000 € pour l'année écoulée, qui s'ajoutent aux sommes déjà conséquentes allouées à nos écoles.

Dans le contexte actuel de baisse des dotations de l'état aux collectivités territoriales, nous avons engagé une réflexion afin d'équilibrer le coût des services entre les usagers et les contribuables. Nous avons donc revu certains tarifs communaux et pris la décision de demander une participation financière des familles pour ces temps d'accueil périscolaires. Elle s'élève à la somme de 12 € par période soit une somme maximale de 60 € pour un enfant qui participerait aux TAP toute l'année. Le financement de ces activités sera ainsi assuré équitablement pour un tiers par la famille, pour un tiers par l'état au travers du fonds de soutien et pour un tiers par la Mairie.

Nous souhaitons à tous les enfants de St-Priest ainsi qu'à leur famille une excellente année scolaire.

Michèle BISACCIA,
1ère adjointe en charge des finances et de l'éducation

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Elus d'opposition depuis 16 mois, notre objectif est l'intérêt général. Notre volonté s'inscrit dans le schéma du bien vivre ensemble au sein de notre commune. Notre souhait majeur est de contribuer à tout projet assurant le bien-être des Mounards.

Le conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole a voté, en juin 2015, l'extension des compétences de la Communauté d'Agglomération en vue d'une transformation en Communauté Urbaine au 1er Janvier 2016.

Avec près de 400.000 habitants Saint-Etienne Métropole dispose aujourd'hui d'une taille suffisante, pour se transformer en Communauté Urbaine, et ainsi entrer dans le cercle restreint des grandes Agglomérations Françaises. Une telle évolution s'accompagne en effet du transfert des nouvelles compétences des communes vers l'intercommunalité en matière : d'ENERGIE, d'URBANISME, d'HABITAT, ou de GESTION DE L'EAU, avec le souci prioritaire et constant pour l'agglomération d'offrir proximité et réactivité aux concitoyens. La commune est le socle de cette future Organisation Territoriale, un échelon indispensable pour gérer certains services publics dans la proximité.

Dans le cadre de cette nouvelle Organisation Territoriale, des projets d'aménagement et d'attractivité sont inscrits sur la période 2015 - 2020, par exemple pour Saint-Priest-en-Jarez :

ENTREE NORD DE L'AGGLOMÉRATION - Site de la DOA

1. Programmer un nouveau parc urbain à dimension culturelle
2. Apporter une réponse aux problématiques de déplacement et de stationnement qui se posent à l'échelle de l'ensemble du site et jusqu'au CHU.

Notre groupe soutient le Président de Saint-Etienne Métropole, Gaël PERDRIAU, dans son positionnement affirmé face à l'avenir. Son ambition pour l'Agglomération Stéphanoise de compter parmi les grandes Métropoles et de bénéficier des investissements liés pour favoriser le développement du Territoire nous semble un des grands enjeux pour demain.

Une agglomération dynamique, attractive, résolument durable, au plus près des habitants.

Enfin, le résultat des élections Régionales des 6 et 13 Décembre déterminera les grands enjeux de notre région Rhône-Alpes-Auvergne de demain.

Les élus du groupe opposition

Odile CHESSEL - Michèle BAUDRY REYMOND
Myriam SCHERIANI - Jean François SAHUC
Gilbert ZAVROSA

Courriel : elus.opposition@icloud.com

Retrouvez nous sur le réseau social Facebook St-Priest En Jarez Opposition

Marché de Noël

PRODUITS DU TERROIR





20ème anniversaire





Face au Musée d'Art Moderne

les 18, 19 et 20 décembre 2015
de 9h à 19h

